



INFORMATIONS SUR LA PRESTATION DE FORMATION

contact@fpt-formations.com - Siret 822 325 056 00031

www.fpt-formations.com

Formation	SECURISER LES OPERATIONS DE VOTE
Format	Distanciel – Formation à distance - Classe virtuelle
Durée	1 jour
Public visé	DGS, DGA, Elus locaux, cadres et agents des services de l'état civil, juristes
Prérequis	Connaissance environnement des collectivités territoriales
Objectifs de la formation	Sécuriser les opérations électorales municipales Eviter les contentieux
Modalités pédagogiques	La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mise en situations professionnelles
Compétences acquises à l'issue de la formation	Connaissance de la réglementation électorale relatives aux élections municipales
Moyens et supports pédagogiques	Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.
Modalités d'évaluation et de suivi	Mise en situation et cas pratiques Tour de table Evaluation à chaud
Profil du / des Formateur(s)	Formateur Expert – Avocat spécialisé en droit électoral
Informations sur l'accessibilité	Cette formation est accessible aux personnes porteuses de handicap. Veuillez nous signaler si vous êtes une personne en situation de handicap (PSH) pour pouvoir adapter notre approche pédagogique et/ou mettre en place des mesures de compensation.
Délais d'accès à la formation	Pour que nous puissions recueillir vos attentes et adapter la formation si besoin, il est idéal de transmettre votre inscription 15 jours à l'avance. Les inscriptions pourront être acceptées jusqu'à la veille de la formation. Nous mettrons tout en œuvre pour adapter, dans la mesure du possible, la formation.
Taille du groupe	La session de formation comporte à minima 3 participants et au maximum 10 participants. Le seuil d'ouverture est donc fixé à 3 participants.